



MUNICIPALITÉ DE BOLTON-UEST

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉMOLITION #2026-06-0072 135 chemin GLEN

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Monsieur Nicolas Turgeon-Morin, Directeur général greffier-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Comité de démolition de Bolton-Ouest le 24 juillet 2026 à 13 h 00 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall à Bolton-Ouest.

Au cours de cette séance, le Comité de démolition doit statuer sur la demande de démolition #2026-06-0072

Nature et effets de la demande :

- Autoriser la démolition de la résidence avec un programme de réutilisation du sol dégagé.

Identification du site concerné :

L'emplacement visé par la présente demande est situé au 135 chemin Glen, sur la propriété composée du lot 6 657 231 du cadastre du Québec et localisé dans la zone RES-2.

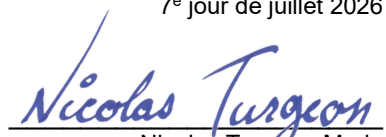
Conformément à la loi et au règlement municipal, toute personne intéressée peut transmettre par écrit ses motifs d'opposition à la soussignée dans les dix (10) jours suivant la publication du présent avis, à l'une des adresses suivantes :

- Voie électronique : dq@bolton-ouest.ca
- En personne ou par la poste : 9 ch. Hôtel de ville, Bolton-Ouest, Qc, J0E 2T0

Toute personne peut également se faire entendre lors de la séance publique du comité de démolition.

DONNÉ À BOLTON-UEST, CE 7^E JOUR DE JUILLET 2026.

Copie certifiée conforme ce
7^e jour de juillet 2026


Nicolas Turgeon-Morin
Directeur général greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Nicolas Turgeon-Morin, Directeur général greffier-trésorier, de la Municipalité de Bolton-Ouest, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil CE SEPTIÈME JOUR DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-SIX entre huit heures trente et dix-huit heures.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT SEPTIÈME JOUR DE MAI DEUX MILLE VINGT-SIX.


Nicolas Turgeon-Morin
Directeur général greffier-trésorier